SAVOIE

LE DÉPARTEMENT

Parc national de la Vanoise

Bilan de la veille sanitaire de la faune sauvage 2022

5° Comité de pilotage de la veille sanitaire

MYANS le 06/12/2022

SOMMAIRE

INTRODUCTION

1. BILAN 2022 DE VEILLE SANITAIRE

 Surveillance évènementielle :
 Relevé des cas de mortalité
 Cas de mortalité répertoriés
 Nécrospies
 Mortalité des amphibiens
 Surveillance toxicologique
 Surveillance évènementielle renforcée
 Actions sur les animaux en détresse

 Surveillance programmée :
 Sérologies bouquetin des Alpes
 Suivi des galliformes (Parasitologie)

2. LES RESULTATS DU SAGIR 73 ET LES ACTIONS SANITAIRES DE LA FDC 73

3. RETOURS D'EXPERIENCES : ACTIONS ET PERSPECTIVES

 Appui technique aux bergers en Haute Maurienne

 Formation à la veille sanitaire inter parcs

4. LES ACTUALITES SANITAIRES

 Les virus aviaires : IAHP, West-Nile, Usutu

 La peste porcine africaine

 Les maladies émergentes
 Maladie hémorragique épizootique
 Clavelée
 Maladie de Carré

INTRODUCTION :

Ce compte-rendu fait état du bilan d'activité 2022 dans le domaine de la veille sanitaire de la faune sauvage du Parc National de la Vanoise et des échanges ayant eu lieu lors du Comité de Pilotage sur ce sujet le 6 décembre 2022 à Myans.

La veille sanitaire de la faune sauvage est une véritable tradition de plus de 40 ans dans le Parc National de la Vanoise et en Savoie, toujours soutenue par le Conseil Départemental et le LDAV73 et elle s'inscrit dans la stratégie sanitaire pour la faune sauvage des Parcs Nationaux Français.

En attendant de nouvelles évolutions, cette veille sanitaire apporte une contribution régulière à la connaissance des maladies de la faune sauvage et permet surtout de tisser un réseau entre tous les acteurs du domaine sanitaire au niveau départemental, régional et national, destiné en particulier à développer la réactivité face à une éventuelle alerte sanitaire.

Cette surveillance sanitaire repose avant tout sur la récolte de données de terrain que nous allons exposer dans la première partie de ce compte-rendu.

1. BILAN 2022 DE LA VEILLE SANITAIRE DU PNV

Surveillance évènementielle

Relevé des cas de mortalité :

Premier maillon de la surveillance, le recueil des cas de mortalité sur le terrain est facilité depuis 2014 par la mise à disposition des agents du parc de tablettes numériques et de l'application Géonature. Ce matériel permet la saisie en temps réel des observations naturalistes et des cas de mortalité. Le développement de ce système améliore considérablement la réactivité en cas de mortalité « anormale » .

A l'heure actuelle, entre 100 et 120 cas sont recensés chaque année (tableau 1)

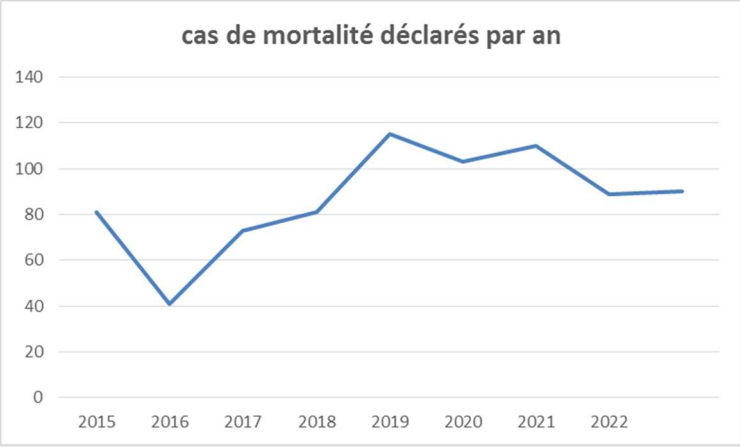


Tableau 1 : cas de mortalité répertoriés chaque année

L'examen du tableau 2 montre, quant à lui, la prédominance de ces cadavres d'ongulés répertoriés avec des variations annuelles importantes directement liées aux conditions climatiques hivernales et à la meilleure détectabilité des cadavres de plus grandes tailles.

Une partie importante des cadavres de mammifères concerne les carnivores, permettant ainsi une vigilance vis-à-vis des empoisonnements et/ou intoxications

Les saisies de mortalité avifaunistiques s'orientent avant tout sur les espèces patrimoniales telles que les grands rapaces et les galliformes mais la vigilance vis-à-vis des virus aviaires rend particulièrement important le recensement des mortalités de passereaux (*cf. protocole de veille sanitaire PNV → Mortalité anormale et/ou massive avec N cadavres détectés supérieur ou égal à 5).*

Les relevés de cas de mortalité s'intéressent également aux batraciens dans le cadre de la surveillance des ranaviroses et des chytridiomycoses.

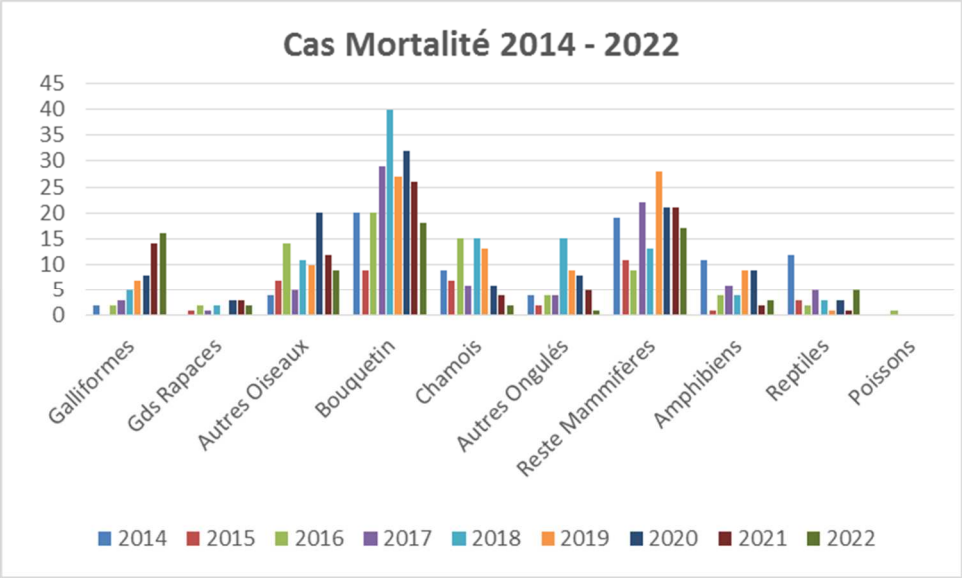


Tableau 2 : répartition des cas de mortalité

Ce dispositif a souffert de la crise Covid et peine à être maintenu de manière constante au sein des équipes du PNV. Pourtant, il est indispensable à plusieurs titres :

- La géolocalisation des cadavres collectés est un impératif pour entrer dans le système Epifaune piloté par l'OFB.
- Son utilisation permet une réactivité en cas de mortalité anormale ou de crise sanitaire.
- Il permet, à postériori, des analyses spatiales et temporelles de la mortalité en vue de la mise en œuvre (quand cela est possible) de mesures d'atténuation d'impacts notamment dans le cadre de la création ou la réfection d'infrastructures linaires de transports (visualisation des câbles de remontées mécanique et de transport d'énergie, ouvrage de franchissement de la faune, etc.)

Il peut cependant encore être amélioré :

- En relevant systématiquement les cas de mortalité constatés sur le terrain,
- En définissant des seuils d'alerte automatiques en cas de signalements anormaux,
- En méta-analysant les données à l'échelle d'un semble de réseau de surveillance (SAGIR, LPO, OMAR)

Outre l'aspect sanitaire pur, l'analyse des cas de mortalité peut également apporter des avancées dans d'autres domaines (détection d'espèces rares ou invasives, prévention des collisions routières, …)

Résultats des nécropsies :

L'analyse des cadavres suffisamment frais est complémentaire de l'opération précédente en apportant des données sur les causes précises de mortalité.

Grâce à l'animation du suivi sanitaire, clef de voûte du dispositif, on constate une augmentation des cadavres collectés et nécropsiés pour atteindre une vingtaine par an, qui correspond à la quantité optimale d'analyses annuelles financièrement supportable par le PNV (tableau 3).

Les nécropsies sont réalisées au LVD73, en convention avec le PNV et fortement impliqué dans le suivi de la faune sauvage.

Ces analyses sont avant tout ciblées sur les espèces de montagne patrimoniales, emblématiques ou sentinelles, ou sur les cas présentant un intérêt sanitaire particulier. Les nécrospies des chamois, des chevreuils et des lièvres sont prises en charge par la FDC73 par l'intermédiaire du SAGIR.

Pour les mammifères, le bouquetin représente à lui seul près de la moitié des nécrospies réalisées ces cinq dernières années. Viennent ensuite le chamois et les petits carnivores (tableau 4).

Pour les oiseaux, le tétras-lyre et les autres galliformes de montagne ont détrôné les grands rapaces du fait des études en cours et de la pression de surveillance dont ils font de ce fait l'objet (dans plusieurs cas, des oiseaux équipés de GPS ont pu être retrouvés rapidement après leur décès) (tableau 5).

Les résultats de nécropsies et analyses associées sont centralisés annuellement dans une BDD remise à jour en 2017 par une étudiante vétérinaire Marion VIALLET dans le cadre de sa thèse et seront intégrés progressivement dans le dispositif Epifaune. Une partie de ce travail a déjà été réalisé par Julie MERLIN en 2021 (financement du poste sur du Plan de relance).

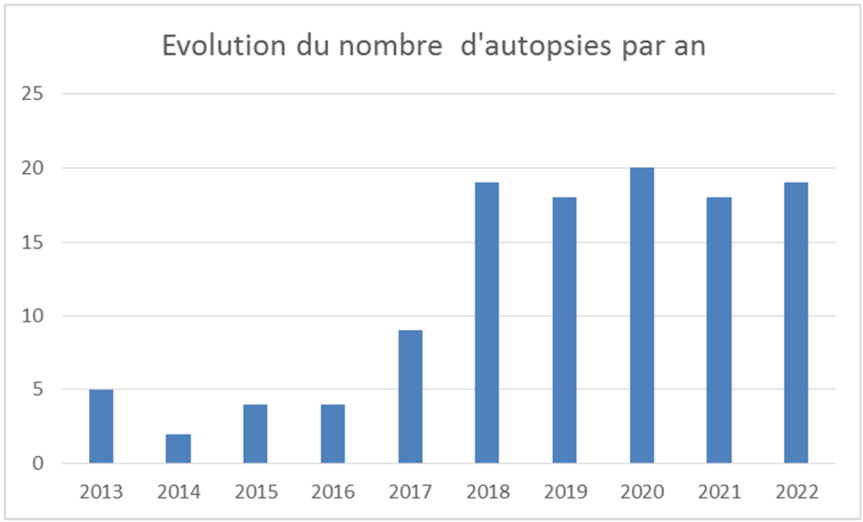


Tableau 3 : évolution du nombre d'nécrospies annuelles

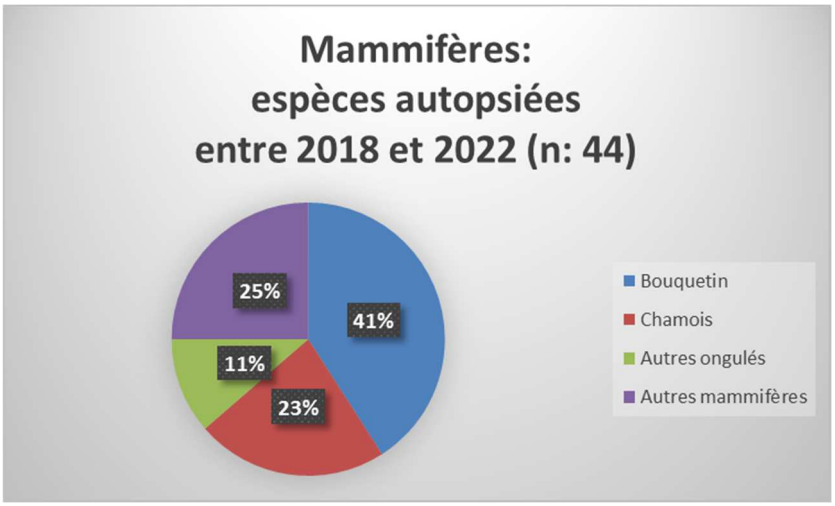


Tableau 4 : répartition des nécrospies concernant les mammifères

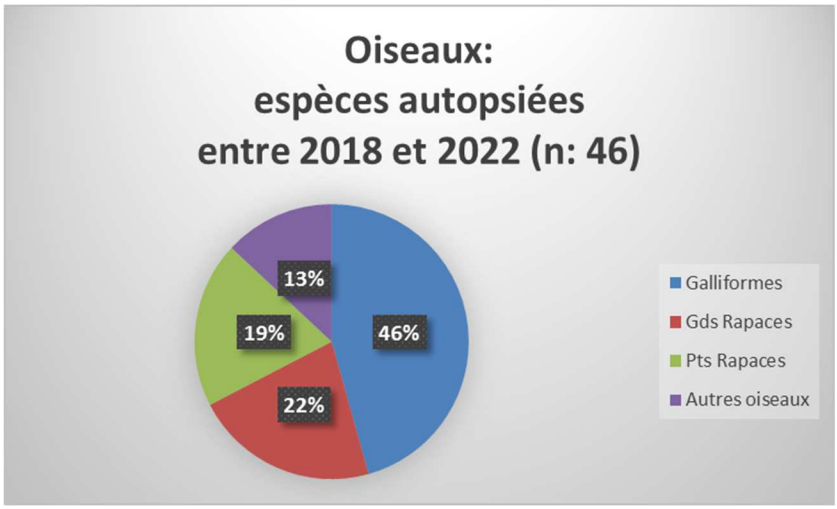


Tableau 5 : répartition des nécrospies concernant les oiseaux

Parmi les causes de mortalité des ongulés, la pathologie infectieuse pulmonaire domine avec :

Une prédominance des pneumonies et pleuro-pneumonies à germes pyogènes (Pasteurella multocida, Trueperella pyogenes et plusieurs mycoplasmes) chez le bouquetin qui est particulièrement sensible à ce type d'affection (tableau 6)

Des pneumonies graves mortelles sur l'ensemble des chamois analysés mais dues plutôt à des germes apparentés aux pasteurelles telles que Mannhemia haemolytica dans les jeunes classes d'âge et Pasteurella multocida chez les adultes.

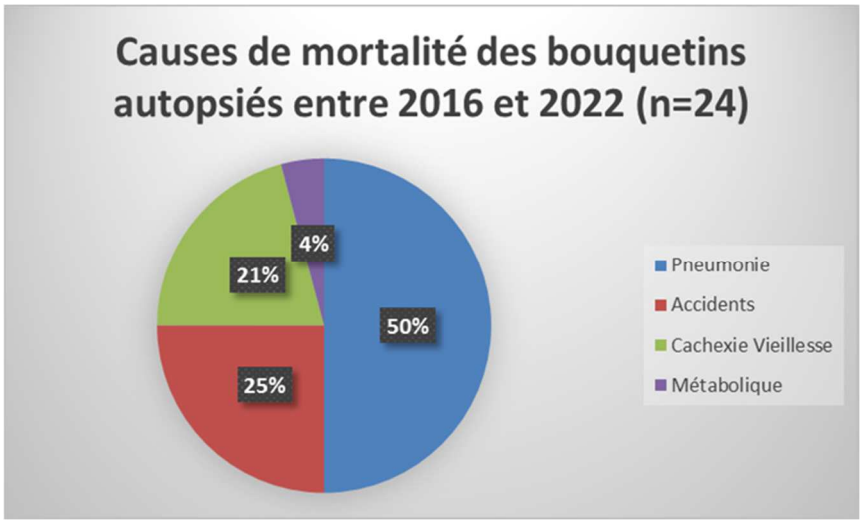


Tableau 6 : répartition des causes de mortalité chez le bouquetin

En 2022, les nécrospies de mammifères ont concerné :

- 2 bouquetins
 - 1 pneumonie à Pasteurella multocida et Mycoplasma arginini
 - 1 méningoencéphalite et maladie métabolique
- 1 chèvre férale (surveillance brucellose négative)
- 1 chevreuil (SAGIR)
- 1 lièvre variable (SAGIR) cause accidentelle
- 1 oreillard → Suivi SMAC
- 1 musaraigne → diagnose d'espèce

Parmi les causes de mortalité des oiseaux, c'est toujours la pathologie traumatique qui domine, avec un biais probable du fait que les oiseaux malades ou morts sont rapidement consommés dans la nature. L'essentiel des cadavres frais est constitué de découvertes au bord des routes ou à proximité des domaines skiables (collisions avec des véhicules, percussions avec des câbles ou des baies vitrées…).

En 2022, les nécrospies d'oiseaux ont concerné :

- 1 gypaèton (Cause infectieuse, septicémie)
- 1 aiglon (cause traumatique : chute du nid)
- 4 tétras-lyres (percussions avec des câbles)
- 1 perdrix bartavelle (percussion de câble)
- 1 héron bihoreau (prédation)
- 1 buse variable (percussion avec une ligne Très Haute Tension)
- 1 chouette hulotte (Percussion)
- 4 éperviers d'Europe (Causes traumatiques)

DANS LE DOMAINE DES NÉCROSPIES, DE NOUVELLES AIDES AU DIAGNOSTIC MERITENT D'ETRE SIGNALEES :

- **DEVELOPPEMENT D'UNE ANALYSE PCR SUR POUMON**
- **POSSIBILITE D'EFFECTUER DE L'HISTOLOGIE EN ROUTINE**
- **PARTENARIAT AVEC LE LDV 25 POUR LES ANALYSES « VIRUS DE LA RAGE »**
- **PARTENARIAT AVEC LE LDV 39 POUR LES ANALYSES RANAVIRUS ET CHYTRIDIOMYCOSES**

REMARQUE : DANS LE BUT D'OPTIMISER L'UTILISATION DE CES METHODES POUR DETERMINER LES CAUSES DES PNEUMONIE CHEZ LE BOUQUETIN, IL SERA SOUHAITABLE, DANS LA MESURE DU POSSIBLE, D'ACHEMINER LES PROCHAINS CADAVRES DE CETTE ESPECE EN FRAIS AU LABORATOIRE.

Mortalité des Amphibiens

Depuis plusieurs années, le PNV participe aux recherches de Claude MIAUD du CEFE de Montpellier dans le cadre de la surveillance des mortalités liées à l'apparition et à l'extension de maladies virales et mycosiques (ranaviroses et chytridiomycoses).

La Vanoise est concernée par la ranavirose depuis 2017 avec des cas de mortalité massive de grenouille rousse en Haute Tarentaise et Haute Maurienne.

Cette surveillance n'a pas révélé de nouveaux cas en 2022 mais elle se poursuit avec un changement de destination des prélèvements, dorénavant analysés par le Laboratoire Vétérinaire Départemental du Jura.

L'importance de ce sujet sanitaire d'actualité a motivé l'intervention de Loïc PALUMBO spécialiste de la pathologie amphibienne et récemment recruté par l'OFB dans le cadre de l'animation du réseau SAGIR.

Surveillance toxicologique

Le PNV est engagé dans une veille toxicologique notamment sur les grands rapaces (espèces patrimoniales, sentinelles et emblématiques).

Cette veille a été renforcée depuis l'empoisonnement au carbofuran de deux gypaètes de Maurienne en 2021.

Elle concerne les cadavres suspects et d'éventuels appâts découverts sur le terrain.

Surveillance évènementielle renforcée

Un dispositif de surveillance renforcée basée sur des tournées de suivi spécifique est en place sur l'ensemble des secteurs du PNV. En cas de signalement d'animaux malades, des tournées d'observation sont organisées pour mieux préciser l'importance du phénomène.

Ces dernières années, cette surveillance a concerné essentiellement la kérato-conjonctivite. Cette affection semble circuler à bas-bruit sur l'ensemble des populations de chamois et de bouquetins, avec une prévalence faible et peu de stades graves mais avec l'entretien d'une immunité assez stable.

L'efficacité de cette surveillance renforcée peut être améliorée par le développement et l'échange des clichés numériques dont la qualité permet souvent d'effectuer un diagnostic ou au moins une suspicion à distance.

L'INTERET DE CETTE SURVEILLANCE CLINIQUE EST DEVELOPPE DANS UNE PRESENTATION DU STAGE « VEILLE SANITAIRE INTERPARCS » MONTRANT L'UTILITE DE CES CLICHES.

LA SENSIBILISATION DES AGENTS AUX RISQUES SANITAIRES EST ESSENTIELLE POUR MAINTENIR LA MOTIVATION ET LA REACTIVITE EN CAS D'ALERTE.

IL EST IMPORTANT AUSSI DE RAPPELER QUE LES EQUIPES SONT APTES A REALISER DES CAPTURES ET DES PRELEVEMENTS EN CAS DE SUSPICION D'UNE MALADIE GRAVE SOUS CONTROLE VETERINAIRE SI NECESSAIRE.

Actions sur les animaux en détresse

Le PNV subventionne les centres de sauvegarde du Tichodrome (2019) en Isère et du Tétras Libre en Savoie (2022).

Si la vocation du parc est d'intervenir au minimum sur la faune sauvage, cette intervention est parfois souhaitable dans le cadre de la préservation des espèces patrimoniales et/ou protégées.

Cette collaboration a abouti à la prise en charge de 5 nouveaux animaux en 2022 (perdrix bartavelle, grand cormoran, faucon crécerelle, buse variable et circaète Jean le Blanc)

Dans le cadre de cette action, il faut aussi souligner la participation de plusieurs cabinets vétérinaires de Savoie pour leur aide au diagnostic et à la prise en charge de certains animaux accidentés.

La formation des agents au centre du Tichodrome organisée le 19 novembre 2019 a été très appréciée et porte ses fruits. Elle est destinée à améliorer le filtrage des appels (de plus en plus nombreux de la part du grand public), la prise en charge, le conditionnement et le transport des animaux en détresse de façon à acquérir les bons réflexes et les bons gestes dans un souci d'efficacité et de sécurité à la fois pour les animaux et pour leurs manipulateurs.

L'ORGANISATION D'UNE FUTURE CESSION DE FORMATION SERAIT SOUHAITABLE POUR LES NOUVEAUX AGENTS.

Surveillance programmée

Suivi sérologique du bouquetin

En place depuis de très nombreuses années, ce suivi a permis de positionner les populations de bouquetins de Vanoise parmi les mieux connues des Alpes sur le plan sanitaire. Il est par contre très dépendant du savoir-faire et de la motivation des équipes de terrain.

Pour maintenir ces compétences, le PNV a piloté dans le cadre du programme Alcotra Lemed-Ibex la rédaction d'un guide de capture de référence consultable par toute équipe souhaitant se lancer ou progresser dans ce domaine.

CE GUIDE EST DISPONIBLE SOUS FORME PAPIER OU NUMERIQUE DEPUIS 2020.

Par ailleurs, des formations internes sont régulièrement dispensées pour intervenir efficacement en toute sécurité (exercices de manipulation du matériel de téléanesthésie, de fabrication et d'entretien des moyens de capture mécanique et de marquage, de réalisation de prélèvements biologiques….)

Entre 20 et 30 sérologies sont réalisées chaque année depuis 30 ans en grande partie sur les sites historiques de capture de Modane et Champagny.

Les résultats de cette longue période de suivi sont exposés lors du copil par Dominique GAUTHIER.

La nouveauté de 2022 est l'extension de la surveillance sérologique à d'autres zones qui devraient apporter des données sanitaires sur les populations transfrontalières jusqu'alors peu suivies ou sur des secteurs où existe une cohabitation étroite entre faune domestique et sauvage. Cette extension permet d'accroître le niveau de surveillance vis-à-vis de la brucellose même si le suivi en place était déjà très efficace.

Ainsi 5 nouveaux sites ont fait l'objet de sessions de capture :

- Les Loyes (PEISEY)
- Les Reys (BONNEVAL/ARC)
- Col de la Vanoise (TERMIGNON)
- Regaud (BOURG ST MAURICE)
- Prariond (VAL D'ISERE)

Une autre actualité sur les captures de bouquetin est l'arrivée dans notre équipe d'une jeune vétérinaire, Lorianne HABERMACHER qui a participé activement et efficacement à la plupart des captures dans le cadre d'un stage de formation bénévole.



Lorianne en action



Capture tardive à Regaud

Suivi sanitaire des galliformes de montagne

Ce suivi basé sur l'analyse de crottes fraîches récoltées sur le terrain et sur l'examen des tractus digestifs des oiseaux trouvés morts ou tirés à la chasse a permis de compiler plus de 3000 données en une trentaine d'années.

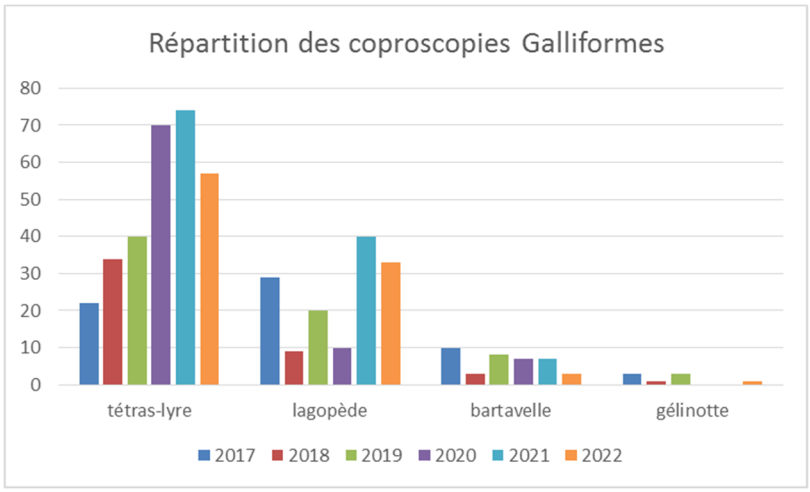


Tableau 7 : répartition des coproscopies sur Galliformes ces 5 dernières années

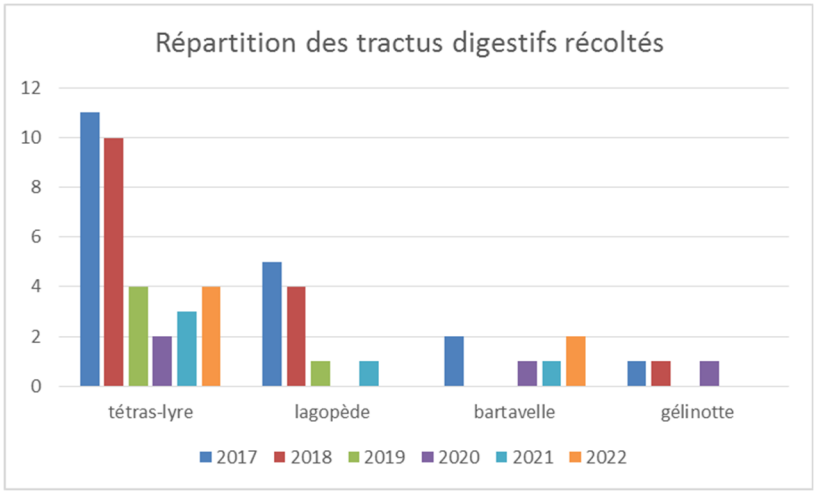


Tableau 8 : répartition des tractus digestifs de Galliformes analysés ces 5 dernières années

Ces données fournissent un aperçu de l'état sanitaire des populations de Vanoise, notamment de leur statut parasitologique. La situation globalement bonne a permis d'alléger ce suivi et de centrer à l'heure actuelle les recherches sur 2 problématiques particulières :

- L'impact du dérangement hivernal chez le tétras-lyre (action PNV renforcé par le POIA Birdski)
- L'influence du changement climatique chez le lagopède dans le cadre du POIA ESPECES ARCTICO-ALPINES

Chez le tétras-lyre, ces recherches ont contribué à sensibiliser les acteurs sur les effets néfastes du dérangement hivernal et à mettre en place des zones de tranquilité sur plusieurs domaines skiables.

Si le parasitisme global a tendance à diminuer, il importe de rester attentif dans les zones les plus sensibles en raison des menaces qui pèsent toujours sur l'espèce malgré cette prise de conscience progressive des aménageurs de la montagne.

Les résultats du POIA BIRDSKI seront exposés en fin de programme courant 2023 mais il est déjà possible de proposer un tableau (tableau 9) montrant les efforts de collecte du PNV (plus des 2/3 des prélèvements), les tendances d'évolution du parasitisme sur les domaines skiables du massif de Vanoise et les efforts de prospection sont à maintenir sur les Domaines skiables suivants : Tignes, Val d'Isère, Champagny, Courchevel et Méribel.

DOMAINES SKIABLES	AVANT POIA	POIA	PRESSION PARASITAIRE
Tignes Val	65 (1%)	5	Très faible
Les Arcs	60 (5%)	65 (8%)	Faible
La Plagne	6	7	Nulle
Champagny	125 (21%)	6 (17%)	Faible
Pralognan	145 (18%)	20 (20%)	Faible et stable
Courchevel	25 (4%)	0 ??	Très faible
Méribel	75 (4%)	6 ??	Très faible
Ménuires	**585 (48%)**	**62 (39%)**	**Forte et stable**
Haute Maurienne	20	46	Nulle

Tableau 9 : Évolution de la fréquence d'excrétion en Capillaria sur les domaines skiables de Vanoise avant et pendant le POIA.

Quant au lagopède, il est lui aussi sensible localement au dérangement anthropique mais aussi aux effets du changement climatique. Ceci se manifeste notamment par l'apparition de nouveaux parasites et par l'augmentation des infestations dans les zones en limite d'aire de répartition de l'espèce.

La comparaison des données historiques et des données récentes fera l'objet d'une publication à l'issue du POIA au début 2023 mais il est déjà possible de dégager quelques points concernant la Vanoise :

Avec plus de 1000 données coproscopiques, la Vanoise est le massif où le statut sanitaire est le mieux connu.

Ce statut semble globalement stable mais masque des différences importantes entre secteurs (tableau 10).

Ainsi, certaines zones de grands rassemblements présentent des fréquences d'excrétion en capillaria particulièrement élevées (depuis le début des études sur St Bon et plus récemment sur Pralognan)

Une accentuation des échanges de parasites avec la bartavelle semble aussi se dessiner sur les secteurs partagés par les deux espèces (vallée de Chavière sur Pralognan notamment)

CES ELEMENTS POUSSENT A POURSUIVRE LA SURVEILLANCE AU DELA DU POIA, D'AUTANT PLUS QUE CERTAINES ZONES N'ONT PLUS ETE SUIVIES CES DERNIERES ANNEES (Champagny et Les Allues par exemple)

COMMUNE	AVANT 2017	2017-2022	PRESSION PARASITAIRE
Termignon	6% (80)	9% (23)	Hausse ?

Tigne Val	0% (21)	0% (12)	Nulle
Villaroger	10% (19)	0% (4)	?
Peisey	16% (43)	15% (13)	Stable
Champagny	14% (49)	(2)	?
Pralognan	19% (191)	38% (16)	Hausse
St Bon	42% (302)	38% (32)	Forte et stable ?
Les Allues	22% (91)	1/1	?
Belleville	13% (8)	0% (13)	Stable

Tableau 10 : évolution de la fréquence d'excrétion de capillaria chez les lagopèdes de Vanoise

2. LES RESULTATS DU SAGIR 73 ET LES ACTIONS SANITAIRES DE LA FDC 73

Les résultats de ce chapitre ont été présentés par Philippe AULIAC (présentation jointe)

3. RETOURS D'EXPERIENCES : ACTIONS ET PERSPECTIVES

Deux actions importantes ont abouti en 2022

Appui technique aux bergers en Haute Maurienne

Depuis 2019, nous présentons les expériences menées conjointement par le PN Mercantour, le GDS04 et le CERPAM sur de nombreux alpages des Alpes du Sud.
Parmi elles, les formations sanitaires sur les soins en alpage destinées aux bergers et aux éleveurs sont en place et connaissent un vif succès. Outre les soins classiques rencontrés sur le terrain, ces formations abordent la biosécurité et les mesures de prévention destinées à réduire les risques de transmission de pathogènes à la fois entre animaux domestiques mais aussi entre domestiques et sauvages.
Elles sont basées sur une présentation théorique en salle et sur la distribution d'un guide mis à jour et réédité pour l'occasion : « l'essentiel des soins en alpage »
Elles sont complétées par des visites de terrain beaucoup plus pratiques.
Ces formations et visites ont permis de rencontrer et de former plus de 200 bergers et éleveurs en 4 ans.
Même si l'aspect « rentabilité » est faible (1 à 15 bergers formés par journée…), les visites ont pu être personnalisées et agrémentées d'une importante partie pratique (participation aux soins dans les parcs de nuit et gestion de cas concrets) complétant la partie théorique sur tablette reprenant les chapitres du guide.
Elles ont répondu à un réel besoin de la profession et ont permis des échanges riches et variés.
La présence d'agents du parc à plusieurs d'entre elles a constitué une plus-value évidente et a permis une prise en compte mutuelle des contraintes de chaque métier.
Avec ce recul de 4 ans, il est possible d'affirmer que leur succès vient du fait que chaque partenaire tire profit de telles actions :

- Les bergers gagnent en confiance et en technicité, ce qui valorise leur profession, longtemps dépréciée ou ignorée. La fidélisation à un métier sujet à *turn-over* important est ainsi améliorée.
- Les éleveurs gagnent en temps de travail et en sérénité lorsque leur troupeau est bien gardé.
- Les vétérinaires locaux bénéficient d'une meilleure médicalisation d'un secteur où ils intervenaient peu jusqu'alors.
- Les organismes professionnels agricoles (Chambre d'agriculture, Société d'Economie Alpestre) rencontrent des interlocuteurs sensibilisés à la biosécurité et peuvent mettre en place des solutions concertées d'amélioration des aménagements à utilisation sanitaire en alpage (contention, parcs de nuit, salines, abreuvement…).
- Les organismes à vocation sanitaire (GDS, GTV, DDETCSPP) ont l'occasion de diffuser par ce canal des informations sur la biosécurité, sur la traçabilité des traitements et sur le bien-être animal.
- Les gestionnaires des espaces protégés peuvent faire passer des messages sur la protection des écosystèmes riches et fragiles constitués par les alpages et travailler de façon pratique sur ces sujets avec les différents acteurs.

APRES DISCUSSION ET REFLEXION AVEC LE PNV, L'IDEE D'ETENDRE CE TYPE DE FORMATION A LA VANOISE A EMERGE SOUS RESERVE DE L'APPROBATION DES PARTENAIRES CONCERNES

En janvier 2022, une semaine préparatoire a été consacrée à la présentation du projet.
L'ensemble des personnes (bergers, éleveurs, élus, personnel du PNV, vétérinaires locaux) et organismes rencontrés ou contactés (GDS des Savoie, SEA73, DDETCSPP73) a été séduit par cette initiative.
Le programme retenu :

- Les soins au quotidien en alpage
- Un focus sur les 3 fléaux du pastoralisme ovin (gale psoroptique, piétin, maladies abortives)
- Une alerte sur des maladies « émergentes » encore peu ou pas présentes en Vanoise (oestrose, myiases, cœnurose)
- Une sensibilisation aux risques d'inter transmissions de pathogènes entre faune domestique et sauvage et aux bonnes pratiques vis-à-vis de traitements potentiellement écotoxiques.

Ce projet pluridisciplinaire avait pour ambition de faire intervenir conjointement les principaux acteurs des alpages. Malheureusement le GDS et la SEA, favorables au projet mais manquant de temps en 2022, n'ont pu nous accompagner et nous avons décidé en interne de proposer quelques formations en alpage dès cet été à titre d'expérimentation.
Les quatre premières visites d'alpage faisant participer bergers, éleveurs, vétérinaire et personnel du PNV ont pu avoir lieu en juillet et se sont très bien déroulées avec un excellent accueil (Polset sur Modane, Bessans et Bonneval/Arc) puis prolongées par des échanges téléphoniques.
Malheureusement, les visites programmées en août ont dû être suspendues puis annulées du fait de tensions importantes avec certains agriculteurs locaux.
Nous avons alors effectué quelques autres visites mais à titre personnel cette fois (Arpont, Col de la Vanoise, Chapendu, Ritort).

PERSPECTIVES : PERSUADES DU BIEN FONDE DE CETTE ACTION DE PUR APPUI TECHNIQUE SANS AUCUN BUT DE CONTROLE DE L'ETAT SANITAIRE DES TROUPEAUX, IL SERAIT SOUHAITABLE QUE CELLE-CI PUISSE SE DEVELOPPER LES PROCHAINS ETES, EVENTUELLEMENT AVEC UN NOUVEAU PILOTE (GDS, SEA, VETERINAIRES LOCAUX…)







Formation à la veille sanitaire inter parcs

Grâce au plan de relance, 2022 a vu le retour d'une formation autrefois très appréciée par les agents. Cette nouvelle session de formation a regroupé des agents des Parcs Nationaux de Vanoise et des Ecrins et d'ASTERS à Chambéry du 19 au 21 octobre dans les locaux du Laboratoire Vétérinaire Départemental et de la Fédération des Chasseurs de Savoie.

Les objectifs de la formation sont multiples :

- Présenter les principales maladies de la faune sauvage
- Connaître l'organisation du suivi sanitaire et les principaux interlocuteurs

- Avoir la bonne démarche face à un cadavre ou à un animal malade
 - Importance de la bonne saisie des commémoratifs
 - Techniques de photographie de la « scène de crime »
- Comprendre l'intérêt et les contraintes de l'nécrospie et des examens complémentaires
- Etre réactif en cas d'alerte ou de risque sanitaires

CETTE FORMATION LONGTEMPS AU CAHIER DE L'ATEN A TOUJOURS CONNU UN VIF SUCCES ET PERMET D'ENTRETENIR LA MOTIVATION ET L'INTERET DES AGENTS AU SUIVI SANITAIRE.



Démonstration d'nécrospie au LVD73



Travaux pratiques à la FDC73

4. LES ACTUALITES SANITAIRES

Cette partie est destinée entre autres à rappeler la marche à suivre en cas de découverte ou de suspicion sur la faune sauvage de quelques maladies catégorisées (qui sont soumises à déclaration auprès de la DDETSPP) pour gérer au mieux une éventuelle future alerte sanitaire.

Les Virus aviaires

Grippe aviaire (souches IAHP : influenza aviaires hautement pathogène)

Depuis plusieurs hivers, des épizooties de grippe aviaire ont été régulièrement signalées en France.
En 2022, cette maladie jusqu'alors saisonnière sur les voies de migration de l'avifaune, semble devenir endémique sur l'ensemble de notre territoire.
Elle met en péril l'économie de la filière avicole mais elle suscite également des craintes pour l'avifaune sauvage (cas sur des vautours fauves et oiseaux marins en 2022 notamment).
Loïc PALUMBO est venu présenter l'état des dernières connaissances sur ce sujet.

Virus du West Nile

L'extension du West Nile reste préoccupante (carte 1). En effet, après une progression fulgurante en Italie en 2018, ce sont l'Allemagne et l'Espagne qui sont touchées depuis 2019. En France, l'apparition de cas d'encéphalite humaine et équine dans le Var et les Alpes maritimes a motivé la mise en place d'un SAGIR renforcé dans le sud de la France. La présence d'une population équine importante à proximité des grands lacs savoyards, haltes régulières de nombreux oiseaux migrateurs doit aussi inciter à une vigilance locale…

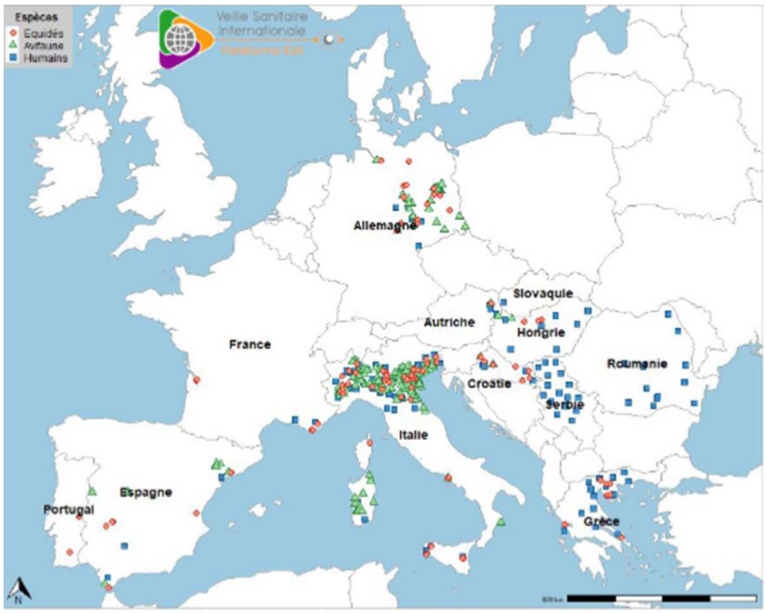


Figure 1 : Cas d'infection par le virus West Nile chez les animaux et les humains détectés depuis le 01/06/2022. Les coordonnées géographiques des cas humains représentés correspondent aux centroïdes des régions administratives NUT3 pour les pays UE (nomenclature UE) et GAUL1 pour les autres pays (nomenclature FAO) dans lesquelles ils ont

Virus USUTU

Cousin du West Nile, la présence de ce virus est régulièrement constatée en France. Même si c'est une zoonose mineure, sa recherche est effectuée en cas de résultats négatifs pour la grippe ou le west nile.

LES MESURES EN CAS DE SUSPICION D'UNE DE CES MALADIES VIRALES SONT LES MEMES : LA DETECTION DE 5 CADAVRES DANS UN RAYON DE 500 METRES EN MOINS D'UNE SEMAINE DECLENCHE LA COLLECTE ET LA PRISE EN CHARGE PAR LE RESEAU SAGIR RENFORCE.

La Peste Porcine Africaine

Après l'extinction du foyer belge en 2019, un nouveau foyer de PPA est survenu en Janvier 2022 en Ligurie italienne (Gênes) puis dans le Latium (Rome), réactivant le processus de vigilance en France. Une surveillance accrue aux frontières communes avec l'Italie et sur les grands axes routiers est en place. Les mesures de biosécurité des élevages porcins sont renforcées. La découverte de cadavre de sanglier suspect (hors collision routière) est soumise à déclaration à l'OFB et aux services vétérinaires.

LA FORMATION DES AGENTS A LA REALISATION DES PRELEVEMENTS EST NECESSAIRE POUR POUVOIR S'INTEGRER DANS LE DISPOSITIF DE SURVEILLANCE.

Les maladies « émergentes »

Maladie hémorragique épizootique

C'est une maladie virale des bovins et des cervidés transmise par la piqûre d'un moucheron du genre Culicoïdes (comme la FCO).
Cette fièvre hémorragique est enzootique au Maghreb mais est apparue brutalement en octobre 2022 en Sardaigne et en novembre en Espagne (carte 2).

Les importations de bovins font l'objet d'un contrôle pour éviter l'introduction de la maladie sur notre territoire.



Figure 1. Localisation des foyers de maladie hémorragique épizootique (EHD) détectés depuis le 28/10/2022 (date de détection du premier foyer) (source : Commission Européenne ADIS le 28/11/2022).

Clavelée

Cette maladie cutanée due à un Poxvirus avait été éradiquée d'Europe depuis très longtemps alors qu'elle reste endémique au Moyen Orient et au Maghreb.
Des cas viennent d'être signalés en septembre en Espagne (carte 3)
Des mesures de contrôle aux frontières sont en place pour éviter son extension au reste de l'Europe.



Figure 1. Localisation des foyers de clavelée détectés depuis le 14/09/2022 (date de détection du premier foyer) (source : Commission Européenne ADIS le 14/11/2022). Les zones en gris foncé matérialisent les zones administratives concernées (Communautés autonomes).



TOUTE MALADIE DES PETITS RUMINANTS DOMESTIQUES OU SAUVAGES ENTRAINANT DES LESIONS CUTANEES DE LA FACE DOIT ETRE SIGNALEE

Maladie de Carré

Cette maladie virale contagieuse bien connue chez les carnivores domestiques fait son émergence dans la faune sauvage depuis quelques années. Elle touche les canidés et les mustélidés. D'abord mise en évidence en Suisse et en Italie, elle est détectée en France depuis 2019 et s'étend progressivement à tout le territoire.

Fréquemment mortelle, elle se manifeste par des troubles variés mais les atteintes nerveuses et digestives sont les plus fréquentes et sont parfois spectaculaires (troubles de l'équilibre et convulsions pouvant être confondus avec la rage ou des intoxications)

CETTE APPARITION CHEZ LA FAUNE SAUVAGE DOIT INCITER A RELANCER LA VACCINATION ANTI-CARRE CHEZ LES CHIENS DE CHASSE ET DE BERGER.